

Des examinateurs européens confirment une baisse de la qualité des brevets

Une lettre exceptionnelle au Conseil d'administration de l'OEB fait voler en éclat les affirmations de la direction

Kieren McCarthy à San Francisco 15 mars 2018 06:00



Une lettre exceptionnelle, signée par près de 1 000 examinateurs de brevets, confirme ce que les détracteurs de l'Office européen des brevets (OEB) disaient déjà depuis un certain temps : la qualité des brevets a baissé en raison d'une forte pression exercée par la direction pour que davantage de brevets soient approuvés.

La [lettre](#) [PDF] a été envoyée au Conseil d'administration de l'OEB, le seul organe pouvant exercer un contrôle sur la gestion frénétique de l'Office, avant sa session à la fin du mois.

Dans cette lettre, 924 examinateurs se plaignent d'être « soumis à des contraintes qui ne sont plus compatibles avec un exercice approprié de nos fonctions au sein des divisions de recherche et d'examen. »

La lettre, qui se présente comme une pétition, poursuit : « Nous sommes trop souvent confrontés au dilemme de devoir choisir entre travailler dans le respect de la Convention sur le brevet européen (CBE) et des directives de l'examineur, ou fournir des « produits » comme notre hiérarchie nous le demande. »

« Nous estimons que la rapidité et le nombre de « produits » ne devraient pas être les seuls critères pour évaluer les performances de l'Office et des examinateurs. Il faudrait également veiller à fournir un haut niveau de présomption de validité aux brevets que nous délivrons. »

Cette déclaration claire d'un si grand nombre d'examineurs est un incroyable camouflet pour la direction actuelle de l'OEB, conduite par le Président de l'Office, Benoît Battistelli, qui se vantait encore la semaine dernière d'avoir réussi à augmenter le nombre de brevets approuvés l'an dernier.



La juridiction unifiée du brevet européen remise en cause par le Brexit, les réformes de l'OEB, le droit allemand.

Depuis plusieurs années, M. Battistelli a imposé un ensemble de réformes agressives qui ont entraîné une rupture presque totale de la communication entre le personnel et la direction. Il en est résulté des critiques formulées publiquement à son égard et à l'égard de son équipe par des hommes politiques en Allemagne et aux Pays-Bas, par l'Organisation internationale du travail (OIT) et par de nombreux syndicats de salariés.

La bataille de la qualité

M. Battistelli a défendu ces réformes profondément impopulaires – et les procédures disciplinaires qui en ont découlé contre de nombreux membres du personnel qui ont résisté à ces réformes – notamment en affirmant qu'il était en train de moderniser l'OEB. Il a constamment invoqué des statistiques indiquant une augmentation du nombre de brevets alors que la qualité des brevets restait stable comme la preuve qu'il faisait du bon travail.

Cependant, cela fait plus d'un an que le personnel de l'OEB a averti que ces statistiques avaient un coût : une baisse de la qualité des brevets. Et malgré les efforts pour mettre en évidence le fait que la direction de l'OEB avait modifié son système afin de garantir que toute baisse de la qualité soit désormais officiellement enregistrée, le

Conseil d'administration de l'OEB a continué de soutenir M. Battistelli et de soutenir implicitement son action en refusant de le sanctionner.

Au cours des derniers mois, des clients de l'OEB – des entreprises demandant des brevets pour leur travail – ont commencé à [se plaindre publiquement](#) de la qualité du travail qu'ils recevaient de l'OEB.

Mais même ces réclamations ont été mises en doute par les représentants au Conseil d'administration.

Cette lettre d'un si grand nombre d'examineurs travaillant pour l'OEB rend de plus en plus impossible pour le Conseil d'administration d'ignorer le problème de la baisse de la qualité des brevets et, en conséquence, l'échec des politiques imposées à l'Office par sa direction.

Et, pour bien marquer à quel point la situation s'est dégradée en interne, la lettre des examineurs indique même explicitement qu'ils ne veulent pas rendre leurs noms publics par crainte de représailles de la part de la direction.

« Nous inscrivons notre nom au bas de cette pétition et nous la signons. Cependant, par crainte de représailles, nous demandons au Comité central du personnel de recueillir les pétitions signées, de les déposer chez un notaire pour attester du nombre de signatures et d'envoyer uniquement le texte de la présente pétition et le nombre de signataires au Conseil d'administration, une fois qu'elle aura été signée par au moins 800 examineurs de l'OEB. » indique la lettre.

Que veulent les examineurs ? « Nous nous tournons vers vous, délégations au Conseil d'administration, l'organe de surveillance de notre Office. Nous pensons qu'il est de notre devoir de vous informer de la situation et considérons qu'il est du vôtre de trouver la réponse appropriée. » indique la lettre. ®